



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 8 (1911), p. 113-133

Jean Lesquier

Fouilles à Tehneh (1908) [avec 11 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

FOUILLES À TEHNEH (1908)

PAR

M. JEAN LESQUIER

MEMBRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

La campagne entreprise à Tehneh du 27 février au 11 avril 1908 avait pour but principal de rechercher ce que pouvait donner ce site en fait de papyrus : MM. Jouguet et Lefebvre (1903), Lefebvre et Barry (1904) n'étaient pas parvenus à déterminer l'emplacement de la nécropole ptolémaïque, où l'on pouvait espérer trouver des momies à cartonnages; sur le *kôm*, seul le temple, découvert en 1903, avait été déblayé en 1904. Dans la recherche du cimetière ptolémaïque, j'en n'ai pas été plus heureux que mes prédécesseurs : les sondages opérés au cours de ma campagne en divers endroits de l'*ouadi* et de la falaise orientale sont restés infructueux; là où MM. Lefebvre et Barry notamment n'avaient pas cru devoir en faire exécuter, je n'ai trouvé que des squelettes mal conservés datant de l'époque chrétienne et entourés de quelques pauvres objets qui témoignaient d'une condition très inférieure. Sur le *kôm*, je n'ai relevé l'existence de couches d'*afsh*, et d'un *afsh* très dur, qu'en deux endroits, vers l'extrémité nord et immédiatement à l'est du temple; encore ces dernières étaient-elles recouvertes par une partie des déblais de 1904; on n'y a découvert, à grand'peine, que des bribes de papyrus byzantins et coptes. La fouille d'un groupe de chambres d'époque chrétienne n'a pas donné un meilleur résultat. Les travaux effectués dans le *kôm* ne paraissent pas cependant sans intérêt au point de vue topographique et archéologique.

I

Il n'est pas besoin de rappeler ce qu'est le *kôm* de Tehneh après les excellentes descriptions et les plans qu'en ont donnés MM. Ahmed bey Kamal et Lefebvre; je me contenterai d'y renvoyer (*Annales du Serv. des Antiq.*, IV, p. 232 et p. 228), en notant seulement que le plan de M. Lefebvre, un peu

Bulletin, t. VIII.

15

schématique, me semble diminuer la longueur et la largeur du *kôm* vers le nord; et que, des deux escaliers portés sur le plan de M. Ahmed bey Kamal, celui du nord mérite seul ce nom et occupe d'ailleurs une situation plus septentrionale.

Quand j'ai abordé le *kôm*, seuls l'*hémispeos* et la voie sacrée étaient déblayés; la plupart des maisons situées sur le flanc ouest, qui descend vers le chemin Malaki, avaient été vidées par les *sebakhtin*; enfin quelques sondages avaient été opérés çà et là sur les points les plus élevés. Il fallait donc avant toute fouille s'orienter dans cet amas de débris, en s'aidant de la situation du temple et des hypothèses que pouvait suggérer l'aspect du site. Et il en est une qu'il imposait à l'esprit : c'est que l'antique Acoris avait été traversée dans sa longueur par une rue importante, qui, partant au sud de la voie sacrée, se prolongeait vers le nord jusqu'à l'emplacement du village moderne de Tehneh et dont le tracé se confondait en partie avec le sentier suivi aujourd'hui par les indigènes, quand ils conduisent au temple et aux tombeaux creusés dans le « front de Tehneh » les femmes stériles venues en pèlerinage. D'autre part, lorsqu'on regarde le *kôm* de l'ouest, des champs longés par le chemin Malaki, le socle du *gebel*, élevé dans la partie sud, sous le temple et la voie sacrée, semble s'infléchir au centre pour se relever vers l'extrémité nord; là, un escalier, dont je viens de parler à propos du plan de M. Ahmed bey Kamal, a été creusé d'ouest en est dans l'épaisseur du roc calcaire, qui forme falaise à cet endroit, et monte entre les deux hautes murailles ainsi taillées jusqu'au sommet du *kôm* : il me parut vraisemblable qu'il fût complété par une rue ou une ruelle qui le réunissait à la rue principale. C'est à l'examen de cette double hypothèse que furent consacrés mes premiers sondages.

Leur point de départ fut pris à l'extrémité d'une sorte de parvis, qui précède la voie sacrée quand on se dirige vers le temple, et qu'ont déblayé MM. Lefebvre et Barry en 1904 (pl. V). Cinq sondages pratiqués vers le nord sur le prolongement de la voie sacrée aux distances de 12 mètres, 17 mètres, 22 mètres, 36 mètres et 58 mètres à compter de son extrémité inférieure, mirent au jour des dallages, les premiers inclinés du sud au nord, le plus septentrional horizontal; une rue de direction sud-nord descendait donc du parvis vers la ville. Restait à savoir si elle se prolongeait vers le nord : de nouveaux sondages, exécutés sur une longueur de 120 mètres environ, ne donnèrent aucun résultat,

et il faut remarquer à ce propos que cette partie du *kôm* repose sur la région infléchie du *gebel* dont j'ai parlé; mais exactement à la hauteur et à l'est de l'escalier taillé dans le roc, à 13 mètres environ à l'intérieur du *kôm*, un dallage apparut, situé sensiblement sur le prolongement de la voie sacrée et de la rue et doucement incliné du sud au nord. Enfin, trois sondages opérés entre ce dallage et le haut de l'escalier donnèrent des dalles qui avaient pu paver une ruelle et des pierres probablement remployées comme substructures de maisons en briques.

À la suite de ces travaux préliminaires, je décidai : 1° de déblayer la rue principale entre le parvis précédant la voie sacrée et le dallage horizontal; 2° de rechercher la communication entre le dallage du nord et l'escalier voisin; 3° de fouiller un monticule situé près de ce dernier dallage : placé dans le voisinage d'une voie importante, bien conservé à la différence de ceux qui entouraient le temple et la rue qui y conduisait, il pouvait renfermer des habitations intéressantes.

II

La première partie de ces travaux a complété le déblaiement du temple et déterminé l'emplacement d'une partie de l'acropole d'Acoris; ils se sont poursuivis sans incidents, ni surprises, et il suffit de donner ici une description de l'état des lieux après leur achèvement.

PORTE DU SUD (plans, pl. V et VI; élévation, pl. I, fig. 1). — Le parvis avait été déblayé par MM. Lefebvre et Barry sur une longueur sud-nord de 9 m. 50 c., jusqu'au point où paraissaient cesser les restes du dallage; il n'y avait là en réalité qu'une interruption : les dalles reparaissent, avec une inclinaison un peu plus accentuée, au voisinage et à l'intérieur d'une porte que je désignerai ici par le nom de *porte du sud*. De cette porte, je n'ai retrouvé que le seuil, le dallage intérieur et les assises du côté ouest jusqu'à une hauteur de 1 m. 50 c. environ — assez du moins pour qu'on se rende un compte suffisant de son plan et de ses dimensions. Sa profondeur nord-sud était de 2 m. 70 cent. et, à supposer les deux côtés symétriques, sa largeur totale de 5 m. 70 cent. environ, la baie mesurant 2 m. 70 cent. de large et chacun des piliers 1 m. 50 cent.; le dallage incliné prolongeant le parvis s'avancait jusqu'à 0 m. 60 c. à l'intérieur

15.

de la porte, devenait horizontal sur une largeur sud-nord de 1 m. 50 cent., puis s'arrêtait, remplacé par une dalle unique formant seuil, de 0 m. 85 cent. sur 2 m. 30 cent.; cette dalle, qui n'était enfoncée dans le sol que des deux tiers environ de son épaisseur, était plus élevée que le dallage intérieur et que celui qui pavait, comme on le verra, la rue vers le nord; elle n'était pas contigüe au côté conservé de la porte, mais distante de lui de 0 m. 20 cent.; par contre, elle le dépassait vers le nord de 0 m. 25 cent. Le pilier de la porte, de 2 m. 70 cent. de profondeur sur 1 m. 50 cent. de largeur et 1 m. 45 cent. à 1 m. 50 cent. de hauteur, forme un bloc régulier, sauf à l'intérieur de la porte; là en effet, correspondant exactement au dallage horizontal, se trouve un évidement de 1 m. 50 cent. de larg. sur 0 m. 20 cent. de profondeur sur toute la hauteur conservée, ce qui donnait au dallage une largeur est-ouest de 3 m. 10 cent. : (largeur de la baie sur le seuil : 2 m. 70 cent.) + $(2 \times 0 \text{ m. } 20 \text{ cent.}) = 3 \text{ m. } 10 \text{ cent.}$ Formé de pierres d'un calcaire résistant, mal dégrossies sur leur face extérieure, mais régulièrement taillées, ce côté de la porte constitue encore aujourd'hui une masse extrêmement solide; et c'était une défense sérieuse pour l'enceinte sacrée. Du côté est, rien, je l'ai dit, n'a été retrouvé. Vers l'ouest, j'ai mis au jour, venant s'achever et s'appuyer au coin sud-ouest du pilier conservé de la porte, un mur en briques de direction est-ouest sur une longueur de plus de 3 mètres, puis tournant à angle droit vers le sud; dans sa première partie, son épaisseur moyenne est de 0 m. 55 cent. et, aux deux tiers environ de sa hauteur, sont placées en encorbellement des dalles d'une largeur totale de 1 m. 25 cent., engagées dans le mur de 0 m. 55 cent. et le dépassant extérieurement de 0 m. 70 cent. par conséquent. Je crois que ce sont là les restes du mur de l'enceinte sacrée.

LA RUE (plan, pl. V; vue, pl. I, fig. 2). — A plus de 25 mètres au nord de la porte du sud, s'élevait une autre porte dont je parlerai bientôt sous le nom de *porte du nord*. De l'une à l'autre descendait une rue dont l'emplacement a pu être déterminé avec certitude grâce aux fragments de dallage qui subsistent encore. Ce dallage a presque entièrement disparu au milieu de la rue, mais on le retrouve sur le côté ouest pendant 7 mètres environ à compter de la porte du sud; vers l'est, il manque d'abord sur une longueur de 3 m. 60 cent. environ, puis il reparaît sans interruption sur une longueur de près de 12 mètres; plus

bas, on ne le retrouve qu'après 10 mètres environ, sur 0 m. 55 cent. de longueur et 1 m. 50 cent. dans sa plus grande largeur, en contact immédiat avec la première dalle horizontale de la porte du nord. D'après ces fragments, la rue avait, au moins dans la partie voisine de la porte du sud, une largeur minima de 6 à 7 mètres. Les maisons situées en bordure d'une pareille voie auraient pu être intéressantes. A l'ouest, il en est peu qui subsistent; les restes de murs qui s'appuient à la porte et au mur de l'enceinte sacrée, n'ont rien donné. A l'est, se trouvaient les assises d'un bâtiment, qui avançait sur la rue et en diminuait la largeur sur une longueur de 11 mètres; fouillé entièrement, il apparut fait de pierres remployées, dont beaucoup étaient empruntées au temple; parmi elles quelques-unes portaient des fragments de cartouches hiéroglyphiques profondément et grossièrement gravés, une autre des cannelures provenant d'un fronton, une autre des restes de bas-reliefs, qui pouvaient faire partie de l'aile d'un griffon; la plus importante provenait de l'architrave du temple; au-dessous d'elle, entre les blocs qui la soutenaient étaient ménagés de petits réduits ou celliers; une petite voûte en briques, construite à l'intérieur du bâtiment en pierres, fut fouillée et donna un lot d'objets ménagers, cordes, balais, débris de *maktafs*, broche à rôtir et même des galettes durcies très analogues aux galettes de dourah des fellahs : rien en somme qui répondit à l'importance de la rue.

LA PORTE DU NORD (plan, pl. V et IX, fig. 2; vue, pl. I, fig. 2). — L'emplacement de cette porte a été indiqué, et il suffit d'ajouter que son axe central ne prolonge pas exactement celui de la porte du sud; il tombe à 1 m. 60 cent. du bord est et à 0 m. 70 cent. du bord ouest de la dalle du seuil de cette porte. Le plan se reconnaît aisément. Lorsqu'on venait de l'extérieur, du nord, on trouvait d'abord devant la porte une sorte de petite place, pavée d'un dallage horizontal; ce dallage subsiste encore sur une largeur de 5 m. 50 cent. et une longueur de 6 mètres, qu'il n'a peut-être d'ailleurs jamais dépassée. Sur cette place s'ouvrait entre deux piliers la baie de la porte; le sol du passage, horizontal dans toute sa longueur, est formé de trois grandes dalles qui se succèdent du nord au sud. La première mesure 3 m. 20 cent. de longueur est-ouest sur 1 m. 60 cent., elle forme seuil à 0 m. 12 cent. au-dessus du dallage extérieur, dépassant légèrement vers le nord les assises des piliers de la porte et

les touchant presque à l'est et à l'ouest. La deuxième dalle compte 3 m. 10 c. de long sur 2 mètres; le niveau en est inférieur de 0 m. 25 cent. à celui de la première. La troisième et dernière dalle mesure 3 m. 60 cent. de long sur 1 m. 60 cent.; elle est élevée de 0 m. 22 cent. au-dessus de la deuxième; son coin sud-est s'appuie aux assises du bâtiment en pierres remployées, son bord sud aux derniers restes du dallage incliné de la rue, son coin nord-ouest s'engage dans l'encoignure évidée des assises ouest du pilier de la porte. De part et d'autre des deux premières dalles et, pour partie, de la troisième s'élevaient, uniformément distants de 3 m. 20 cent., les deux piliers. Du côté ouest, subsistent les fondations et la première assise de pierres immédiatement au-dessus, presque intacte : elles suffisent à montrer qu'il formait un parallépipède de 2 mètres sur 5 mètres dans ses plus grandes largeur et longueur, échancré dans des proportions notablement différentes aux coins sud-est et nord-est; dans le premier en effet vient s'encasturer, on l'a vu, le coin nord-ouest de la troisième dalle du sol, diminuant le côté sud de 0 m. 30 cent. et le côté est de 0 m. 25 cent.; dans l'autre a été ménagée une encoignure de 1 mètre de largeur (est-ouest) sur 1 m. 70 cent. de longueur (nord-sud), destinée à recevoir une colonne basse, retrouvée brisée *in situ*. Bien que du côté est de la porte il ne subsiste, sauf en un point, que des fondations affleurant au niveau des grandes dalles, il est facile de voir qu'extérieurement le plan et les dimensions du pilier étaient presque identiques à ceux du côté ouest : il semble seulement s'être prolongé d'environ 2 mètres de plus vers le nord. Toutefois, si dans l'ensemble il est moins bien conservé que le côté ouest, certaines parties ont subsisté intactes ou peu s'en faut, sur lesquelles il est nécessaire d'insister (pl. II, fig. 1). C'est d'abord une sorte de bassin rectangulaire de 0 m. 87 cent. sur 0 m. 70 cent., légèrement creusé, placé en avant de la colonne basse, dont il va être question, et s'appuyant à la fois contre sa base et les assises de pierre subsistant, en ce seul endroit, au-dessus des fondations. C'est ensuite la colonne basse, placée dans une position exactement symétrique de celle de l'ouest, à savoir sa face est à 0 m. 10 c. du mur de l'est et sa face sud-ouest à 0 m. 15 c. et 0 m. 12 cent. de la dalle du seuil, comme l'indique la fig. 1. Taillée dans un bloc unique de calcaire coquiller, haute de 2 mètres, d'un diamètre de 1 m. 05 cent. dans sa plus grande largeur, elle est hexagonale à la base, au fût et au chapiteau; chacune des six faces mesure 0 m. 37 cent. sur une hauteur de

0 m. 40 cent. pour la base et de 0 m. 50 cent. pour le chapiteau, et 0 m. 35 cent. sur une hauteur de 0 m. 86 cent. pour le fût; celui-ci est séparé de la base et du chapiteau par des moulures mesurant au total 0 m. 12 cent. de haut sur 0 m. 12 cent. de profondeur et son diamètre n'est que de 0 m. 81 cent.; sur les faces est, nord-est, nord, nord-ouest, ouest et sur 0 m. 10 cent. environ de la face sud-ouest, il est légèrement évidé sur une hauteur de 0 m. 61 cent. à partir de la moulure inférieure; les autres faces sont assez grossièrement aplanies et même la face sud, qui s'appuyait au pilier, est très fruste. Les faces nord et nord-ouest du chapiteau portaient une inscription, sur laquelle je reviendrai

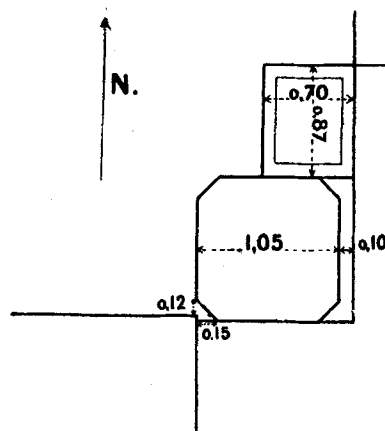


Fig. 1.

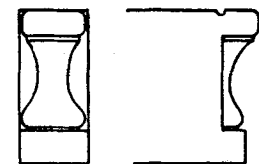


Fig. 2.

plus bas à raison de son importance chronologique. Enfin devant cette colonne et parallèlement à sa face ouest, se trouvait un banc de pierre, légèrement déplacé, mais évidemment *in situ*; de ses trois pieds, seul celui du sud n'avait pas bougé : il s'appuyait à l'est à la base de la colonne et était placé à 0 m. 10 cent. au nord de la grande dalle du seuil et parallèlement à elle; les deux autres, légèrement obliques par rapport à leur emplacement primitif et normal, étaient respectivement à 0 m. 60 cent. et 1 m. 05 cent. au nord du premier; chacun mesurait 0 m. 39 cent. de long sur 0 m. 13 cent. de large et 0 m. 30 cent. de haut; la face antérieure était sculptée (fig. 2); la pierre du siège, d'un seul morceau, mesurait 1 m. 90 cent. sur 0 m. 42 cent. de large et 0 m. 20 cent. d'épaisseur; elle était ornée de deux moulures près de l'arête supérieure de sa face antérieure.

Cette porte du nord constituait évidemment un ouvrage fort. J'ai recherché si des murs d'enceinte ne venaient pas s'y appuyer. Vers l'est, les sondages n'ont montré que l'existence de maisons en briques, dont quelques-unes s'élevaient sur des fondations de pierres. À l'ouest, au contraire, des murs importants accolés les uns aux autres ont été mis au jour; ce sont successivement, en

allant d'est en ouest : un mur de pierres de 0 m. 50 cent. environ de largeur; un mur de briques, large de 0 m. 80 cent. et un peu plus élevé que le premier; un troisième mur, en briques également, large de 1 m. 20 cent. et s'arrêtant au même niveau que le mur en pierre; enfin un dernier mur de briques, plus élevé, atteignant une largeur de 2 mètres; tous ces murs ont été relevés sur une longueur nord-sud de 6 mètres, sans aucune ouverture, ni passage; au nord, ils s'arrêtent brusquement à peu près à mi-longueur du pilier ouest de la porte sur un petit sentier qui descend vers le chemin Malaki. Je crois qu'ils faisaient partie d'une enceinte militaire et que la porte du nord donnait accès à l'acropole d'Acoris.

Il est d'autant plus intéressant de pouvoir dater l'ensemble des ruines mises au jour. L'inscription de la colonne ouest nous le permet dans une certaine mesure. Le mauvais état de la face nord-ouest a rendu impossible un déchiffrement complet, et l'estampage, fort difficile à prendre sur du calcaire coquiller dégradé, n'a pas été d'un grand secours; voici du moins ce que j'ai pu lire :

A : Face nord :

ΥΠΕΡ ΤΗΡΙΑΣ	ὑπὲρ [σω]τηρίας
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ	τοῦ κυρίου
<u>ΚΟΜΜΟΔΟΥ</u>	Κομμόδου
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ	Ἀντωνίνου
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ	Σεβαστοῦ Εὐσεβοῦς

B : Face nord-ouest :

ΙΛΙ ΤΙΘ	[
ΑΙΝΕΧΟ	αι Νεχθ[(?)].....
ΙΜΜΩ ΤΟΥ Κ.	Ἰμμω[ν]ίου καὶ (?)....
ΦΙΒΙΟΥ ἢ ΙΟΣΕΠ	Φιβίου ος ἐ[π]ι-(?)
ΚΑΛΟΥΜΕ	καλούμε[νος (?)]
ΜΕΣΟΥΤΟ	
ΕΠΑΓΑΘΩΙ	ἐπ' ἀγαθῶι

A. *Ligne 3.* La dédicace a été partiellement martelée, puis répétée en l'honneur de Commode, au contraire de ce qu'on rencontre ordinairement; ces lignes donnent un *terminus ante quem* pour la construction de la porte du nord.

B. *Ligne 1.* 'Ιστ[δ]ι? mais avec quel surnom ou épithète? — *Lignes 1 et 2.* [κ]||αλ? ou fin d'une épithète au datif de la première déclinaison, cf. remarque précédente. — *Ligne 3, fin.* Un nom propre, très court. — *Ligne 4.* Après Φιλιου, le surnom (?), bien qu'il soit plus probable après ἐπι//καλούμενος. — *Ligne 6.* Peut-être : Λθ, Θωϋτ θ, sur un chiffre d'années mal martelé.

La porte du nord est donc restée, dans l'ensemble, telle qu'elle se trouvait sous le règne de Commode; les restes du dallage de la rue et ceux de la porte du sud paraissent remonter soit à la même époque soit à une période antérieure; presque tous les fragments du dallage sont sensiblement placés sur la pente qui, géométriquement, devait relier le parvis du temple à la porte du nord; quelques-uns d'entre eux sont peut-être à un niveau légèrement inférieur, soit qu'un tassement des terres se soit produit, soit qu'ils aient appartenu à un dallage antérieur sur lequel un autre fut établi par la suite; cette seconde hypothèse me paraît d'ailleurs moins probable; quoi qu'il en soit, il y a eu une rue prolongeant la voie sacrée jusqu'à la porte du nord et les deux portes ont coexisté. Si l'on se rappelle que le temple dévasté par les chrétiens était celui de Néron, comme le prouvent de nombreux cartouches, d'Antonin le Pieux, dont le nom a figuré sur l'inscription de notre colonne, de Dioclétien et Maximin, ainsi que le montrent les inscriptions peintes sur ses colonnes, on conclura que l'Acoris, dont les présentes fouilles font connaître en partie l'acropole, est l'Acoris romaine.

III

Les travaux effectués entre l'escalier taillé dans le roc et le dallage septentrional se divisent en deux parties : la première a établi l'existence d'une ruelle entre la rue principale et l'escalier; la seconde a révélé l'état antérieur à l'existence de cette ruelle (plan et coupes, pl. VII et VIII; vues, pl. II, fig. 2 et 3).

Le déblaiement de la région située entre l'escalier et le dallage fut entrepris à la fois de l'est vers l'ouest et réciproquement. Sur une longueur de 13 mètres environ en allant du dallage vers l'ouest, furent mises au jour une série de

dalles et de pierres indiquant l'emplacement d'une ruelle, large d'un mètre au maximum (de D à *g*); des deux côtés, des pierres remployées servaient d'assise inférieure aux murs de briques de maisons en ruines; ces maisons étaient au sud au nombre de deux; au nord, il était difficile de voir si les chambres appartenaient à une ou plusieurs maisons. Du côté ouest, on commença par débarrasser le haut de l'escalier des décombres qui le masquaient (pl. II, fig. 2). Le sol du palier était formé par le *gebel*, à peu près aplani et traversé par une rigole de direction sensiblement nord-est — sud-ouest, dans laquelle venait s'en déverser une autre, de direction est-ouest et de moindre longueur; toutes les deux étaient grossièrement taillées dans le roc (pl. VII, *p*). Ce palier était fermé au nord par un long mur de brique (*m*), qui se prolongeait vers l'ouest le long de l'escalier presque jusqu'au bord de la falaise surplombant le chemin Malaki; à l'est s'élevaient les restes d'une voûte en briques, légèrement surbaissée (*v*); elle soutenait le sol de deux chambres, doublées au nord par deux autres, symétriques, sans issue vers l'extérieur (C); aucune d'entre elles, d'ailleurs, ne se trouvait sur le prolongement de la ruelle déblayée d'autre part; le mur sud des deux plus méridionales prolongeait le mur édifié au nord de la ruelle; enfin au sud de l'escalier, se trouvait un mur (*m'*) parallèle et semblable à celui du nord. En le déblayant sur ses deux faces, on résolut le problème de la communication entre l'escalier et la ruelle : sur le palier de l'escalier, il était en effet percé d'une porte avec seuil en briques, et cette porte donnait sur le prolongement de la ruelle déjà déblayée, qui présentait d'intéressantes particularités. Le sol en était constitué, non plus par un dallage, mais par le *gebel*, aplani horizontalement jusqu'au bord de la falaise; c'est sur ce sol que reposait directement le mur de briques *m'*, tandis qu'au sud, et tout le long de la ruelle, le *gebel* se redressait verticalement, taillé en une haute marche jusque près du bord de la falaise; sur cette marche s'élevaient les murs en briques d'un groupe de maisons (M). Le milieu de la ruelle était occupé sur toute la longueur par une véritable canalisation, très soigneusement taillée dans le roc (pl. II, fig. 3); elle commençait à l'est par un petit bassin (*b*), continuait par un canal qui, large de 0 m. 30 cent. à 0 m. 40 cent., s'approfondissait en avançant vers l'ouest jusqu'à 0 m. 80 cent.; à un peu plus du tiers de sa longueur venait s'y jeter, après avoir passé sous le mur *m'*, la rigole du palier de l'escalier; enfin, au sud du ruisseau et au pied du groupe de maisons M furent trouvés deux bassins

rectangulaires, l'un (*b'*) petit et peu profond, l'autre (*T*) plus large et mesurant plus de 2 mètres de profondeur. Ce dernier était orné au fond sur ses parois est et ouest de montants et de linteaux de porte sculptés dans le roc; sur la paroi est, c'était une fausse porte, mais à l'ouest une baie étroite et basse, où l'on ne pouvait passer qu'en rampant, primitivement fermée par un bloc unique de calcaire qui avait été déplacé, donnait accès à une chambre funéraire. La sépulture avait été violée et il n'y restait que deux sarcophages en calcaire, l'un intact, l'autre brisé; ce dernier ne présentait d'autre décoration qu'une tête humaine grossièrement sculptée; le premier au contraire était couvert d'une décoration multicolore et d'inscriptions hiéroglyphiques; M. Chassinat, à qui j'en envoyai la copie, voulut bien m'informer qu'il était d'époque romaine.

Le résultat de cette première partie des travaux était donc triple. Ils montraient d'abord que la communication entre la ruelle et l'escalier n'était possible que par la porte du mur *m'* facile à défendre et à obstruer. Ils révélaient tout un système de canalisation des eaux, avec réservoirs et trop-plein s'écoulant vers le bord de la falaise. Enfin, ils prouvaient qu'à l'époque romaine les habitants d'Acoris se servaient encore de la partie haute du *gebel* située au voisinage de l'escalier comme lieu de sépulture : les maisons qui y étaient construites, la ruelle située entre elles, et sans doute aussi l'escalier, qui n'était utile que si les lieux étaient habités, sont donc de date relativement récente.

Cette conclusion, rapprochée du fait qu'au milieu de la ruelle (en *g*) le *gebel* cessait très nettement par une arête évidemment taillée de main d'homme me détermina à approfondir les fouilles commencées entre le dallage *D* et cet endroit. Les deux maisons situées au sud de la ruelle, le sol de celle-ci, les chambres en bordure au nord, ont été successivement étudiés. Les résultats des travaux sont résumés dans le plan et les coupes *E-O*, *E¹-O¹*, *E²-O²* (pl. VII et VIII). Dans la maison *M'* les fondations étaient faites de pierres calcaires régulièrement taillées et notablement plus larges que le mur de briques et de pierres remployées qu'elles soutenaient; le sous-sol, loin d'être aplani, était constitué par le *gebel* qui s'en allait plongeant assez rapidement selon une diagonale sud-ouest-nord-est, ainsi que l'indiquent les courbes du plan. La maison *M''* montra d'abord des restes de voûtes en briques, écroulées, mais dont les amorces nord et sud étaient encore parfaitement visibles; à un niveau

inférieur, autant qu'on pouvait s'en rendre compte d'après les débris de murs intérieurs provenant évidemment de plusieurs remaniements, elle devait être divisée en trois petites pièces longues et étroites; celle du centre contenait probablement un escalier conduisant aux deux autres; en déblayant celle de l'ouest, contiguë à la maison M', on rencontra le *gebel* à peu près au même niveau que dans le coin nord-est de cette maison; dans le reste de la maison, on ne pouvait continuer la fouille sans danger d'éroulement. Dans la ruelle, le dallage enlevé, on trouva que, pour les deux tiers environ, elle était établie non sur l'emplacement d'une ruelle antérieure, mais sur les débris de murs anciens; aux deux tiers de la longueur ces murs cessaient brusquement; entre eux et le point *g*, le sol était formé par le *gebel*, qui n'était plus aplani horizontalement comme dans la partie ouest de la ruelle : en *g*, il s'enfonçait verticalement sur une profondeur de 1 m. 50 cent., redevenait horizontal sur une longueur de 2 m. 25 cent., se relevait verticalement jusqu'à 0 m. 70 c. de haut, redevenait encore horizontal sur une largeur de 0 m. 32 cent., s'enfonçait de nouveau verticalement sur un mètre et plus de profondeur, après quoi on le retrouvait vierge et descendant selon une diagonale nord-ouest-sud-est, ainsi que l'indiquent les courbes du plan; il formait une sorte de bassin (B) évidemment taillé de main d'homme; le fond, les parois est et ouest étaient constitués par le roc; il en était de même de la partie inférieure de la paroi sud, dont le haut était formé par un mur de briques de direction oblique; quant à la paroi nord, elle était tout entière de briques : c'était le mur de la chambre C', dont il va être question, percé d'un petit jour (*j*) donnant sur le bassin. Sous la ruelle, à partir de *g*, comme dans le sous-sol de la maison M' le *gebel* ne s'enfonçait donc pas à pic comme la falaise située au-dessus du chemin Malaki, mais assez rapidement cependant; sa surface supérieure formant plateau de *g* au bord de la falaise ne dépassait pas dans cette région une largeur de 15 mètres. Restaient les chambres en bordure au nord de la ruelle (C', E et C''). Celle du centre (E) était une cage d'escalier; par une disposition intéressante, cet escalier descendait du nord au sud, s'arrêtant à quelque distance du mur sud et laissant à l'ouest et à l'est deux espaces vides, deux couloirs qui permettaient de se rendre du pied de l'escalier dans les deux chambres C' et C''. De ces dernières, la plus intéressante était la chambre C' : sa paroi ouest était constituée par le *gebel* aplani verticalement, continuant

sur une profondeur plus considérable la paroi nord du bassin B; bien plus, dans sa partie la plus rapprochée de la ruelle, cette paroi était percée d'une large porte, donnant accès dans une ancienne chambre funéraire (T'), creusée au cœur du *gebel*, violée, vidée et évidemment employée par les habitants de la maison dont faisait partie la chambre C'.

Cette seconde partie des travaux confirmait les résultats de la première. La ruelle, qui met en communication l'escalier et la rue principale semble bien n'être contemporaine que du dernier âge de maisons; et celles-ci ont été construites à une date relativement récente, lorsque Acoris s'est étendue sur une région autrefois employée comme nécropole.

IV

Les maisons, dont la fouille a occupé la plus grande partie de la campagne, étaient situées dans un monticule d'une longueur de 20 mètres environ, allongé dans une direction nord-sud, à moins de 20 mètres à l'est du dallage septentrional. Vers l'est, ce monticule s'appuyait à d'autres éminences, de hauteur moyenne presque égale, et n'a pas été fouillé; son flanc ouest descendait par une pente assez rapide vers une région bien plus basse voisine du dallage. Le déblaiement, là où il a été poussé en profondeur jusqu'aux limites extrêmes, a porté sur une surface de 15 mètres environ de longueur nord-sud sur 10 mètres environ de largeur est-ouest. Lorsque fut enlevée la couche de terre mélangée de débris qui formait la surface du monticule, il apparut qu'on se trouvait en présence de trois niveaux de chambres étagés d'est en ouest; la hauteur maxima des murs subsistant à chaque niveau inférieur correspondait à peu près à celle du sol du niveau supérieur, qui était de 2 à 3 mètres; l'approfondissement a été poussé jusqu'à 7 mètres pour le niveau supérieur et 4 à 5 mètres pour le niveau intermédiaire; quant au niveau inférieur, enfoncé dans le sol du *kôm*, les murs retrouvés avaient résisté à la pression des terres et résistèrent encore à leur poussée, quand les chambres furent déblayées, jusqu'à une profondeur variant de 2 mètres à 2 m. 50 cent.; au delà, on ne trouva plus qu'un mélange de murs en partie disloqués et gachés et de terres tantôt consistantes, tantôt très meubles et formant en s'écoulant de larges crevasses; à cette profondeur, la fouille n'était plus possible; je l'ai

fait compléter par quelques sondages sans que jamais le *gebel* ait été atteint.

Les chambres, que j'ai déblayées et conservées, sont d'époque chrétienne : les débris de poteries grossièrement décorées de croix, de poissons, etc., les lampes, quelques fragments d'*ostraca* coptes, retrouvés très brisés par suite de l'écroulement des voûtes, ne laissent aucun doute à cet égard. On verra leur situation, leur disposition et leurs dimensions générales sur le plan sommaire ci-joint (pl. IX, fig. 1); ce qui importe le plus, c'est de marquer leurs caractères communs et d'étudier les procédés employés dans leur construction.

Et tout d'abord, je n'ai pas réussi à déterminer et à isoler, dans le groupe fouillé, un ensemble de chambres dont on puisse affirmer qu'elles formaient une maison complète ou un groupe de maisons. Il sera sans doute question plus bas d'un groupe de pièces qui ont à une date donnée communiqué toutes les unes avec les autres; mais rien n'assure que ce logement n'ait pas été complété par d'autres chambres aujourd'hui disparues. En tout cas, il n'a pu exister de rues ni dans la direction nord-sud entre A, B, C et D, E, F, G, ni dans la direction est-ouest entre A, E et B, F, ou B, F et C, G; quant au reste, l'absence de rues ne peut être donnée pour un fait certain. Tous les niveaux étant tronqués vers l'ouest (coupe, pl. IX, fig. 1), il a pu y avoir des chambres et des rues dont la trace n'a pas subsisté; l'étude de l'accès de l'extérieur aux chambres fouillées reste donc impossible, et de même la détermination des groupes de maisons et de maisons. Mais, étant donné le nombre des pièces et notamment des escaliers, il est très vraisemblable que nous nous trouvons ici en présence de plusieurs logements et probablement de trois : D, E; — A, B, F; — C, G.

Ces logements étaient des logements à étages. En dessous des chambres du niveau le plus élevé : A, B, C, D, j'ai retrouvé des murs appartenant à des chambres inférieures de deux âges différents : A¹, B¹, C¹, D¹, et A², B², C²; mais il y a entre ces deux âges des différences. Du plus ancien : A², B², C², il ne subsiste en général qu'une partie des murs; le reste, ainsi que les voûtes, écroulé, tassé, battu et recouvert d'une assise de briques, a servi de fondations et de sol à A¹, B¹, C¹; c'est là la vérification d'un fait bien connu; il faut seulement noter que la règle n'est pas absolument générale : le petit réduit ou cellier *g* situé à un niveau inférieur au sol de C¹, mais correspondant à celui de C², a été employé par les habitants de C¹ : son entrée primitive sur C² étant obstruée,

une autre fut ménagée, qui ouvre encore aujourd'hui sur le second palier de l'escalier G, entre l'amorce de la voûte et le sol de *g*. Les chambres de l'étage supérieur A¹, B¹, C¹, D¹ peuvent être simplement contemporaines de A, B, C et D; elles peuvent aussi leur être antérieures; mais, il n'est pas douteux que B¹ et C¹ ont été habitées en même temps que B et C; c'est la seule raison d'être des escaliers F et G. Pour A¹ et D¹, le cas n'est pas aussi simple. D¹ a certainement été habitée en même temps que D et communiquait alors avec elle par l'escalier E; quand j'ai déblayé D¹, cette chambre était pleine de décombres, bien que la partie centrale de la voûte fût seule écroulée; sans eux, d'ailleurs, cette voûte n'aurait très probablement pas pu supporter le poids de la lourde masse de briques élevée au centre de D pour ménager le cabinet *d*; il ne me semble pas douteux que D, dans son état actuel, n'a pu exister que si D¹ était déjà comblé et abandonné, mais qu'il y a eu une époque où D, sans ses divisions intérieures, communiquait avec D¹; on voit ici dans le détail comment l'habitation s'est peu à peu élevée d'un étage à l'autre dans les maisons édifiées les unes sur les autres. A¹ constitue encore pour moi une énigme : cette chambre n'a gardé aucune trace de communication avec celles qui la bornaient au même niveau; et pas davantage avec A, située au-dessus, qui, on va le voir, a communiqué avec B; aucun vestige d'escalier, rien que les amorces d'une voûte; il paraît pourtant difficile d'admettre que cette chambre, dont les murs étaient restés intacts sur toute leur hauteur, ait servi de sous-sol à A sans être utilisée. Quoi qu'il en soit, il reste que les maisons de l'Acoris chrétienne étaient des maisons à étages et escalier, et que l'étage inférieur peut avoir fait partie de constructions antérieures.

Le remploi des murs antérieurs comme fondations donne à ces chambres, quel que soit leur âge, un plan et des dimensions générales pour ainsi dire immuables, et d'ailleurs assez semblables de l'une à l'autre. Elles sont bâties presque toujours sur un rectangle, de 2 mètres sur 3 mètres (A), 2 m. 30 cent. sur 2 m. 50 cent. (D), 3 mètres sur 3 m. 20 cent. (B), 3 m. 50 cent. sur 4 mètres (C), 3 mètres sur 4 mètres (J), 3 m. 50 cent. sur 3 mètres (I); mais les dimensions de A sont sensiblement les mêmes que celles de A¹ et de A², celles de B les mêmes que celles de B¹ et B², etc. Seule, la distribution intérieure de ces petits rectangles change parfois : ainsi D¹ était divisé au tiers environ de sa longueur nord-sud à compter du nord par un mur est-ouest de

1 m. 70 cent. de long, épais d'une brique, mais n'atteignant pas la voûte; d'une façon analogue, B recouvrait tout l'espace occupé par B^1 , b et b' , toutes trois voûtées. Le plan général de l'étage n'en est pas affecté. Mais ce qu'était ce plan, et s'il était identique à tous les étages dans ses grandes lignes, c'est ce qu'il est moins facile de dire puisque toutes ces maisons sont tronquées vers l'ouest, au moins à l'étage supérieur. Un bon exemple que ce qu'était *au minimum* un de ces logements nous est cependant fourni par les chambres dont le plan, les coupes et des photographies sont ci-jointes (pl. III, IV, X, fig. 1-3 et XI, fig. 1-4). Au premier étage actuel, ce logement comprenait la chambre A, communiquant avec la chambre B, dans le mur de laquelle se trouvait encore une petite console c destinée à recevoir une lampe; tandis qu'au-dessus de b et de b' les voûtes soutenant le sol de B s'étaient écroulées, elles subsistaient encore pour le reste de la surface. On descendait de B à l'étage inférieur par l'escalier F; qu'y avait-il au-dessus de F et de f ? on l'ignore, mais il y avait certainement quelque chose, chambre ou terrasse, puisque les amorces d'une voûte subsistaient encore au-dessus de f et qu'une mince fraction de la voûte même se voyait encore en v^2 . A la hauteur du second palier q de l'escalier F et séparé de lui par un seuil très étroit se trouvait un cabinet f , sans autre issue; au bas de F, à droite, il y avait un petit réduit ménagé dans la masse de maçonnerie séparant les deux parties de l'escalier; puis après avoir passé sous les restes v^2 de la voûte, on se trouvait en b , dans un petit appartement, assez allongé, communiquant à la fois avec un autre b' , de mêmes forme et dimensions, et avec une véritable chambre B^1 . Je n'ai pas osé pousser à fond le déblaiement de b^1 , dans la crainte de compromettre la solidité de B^1 et du mur séparant A-A' de B- b' ; b a été entièrement vidé : deux hautes jarres, brisées par la chute de la voûte, dont les amorces v et v^1 se voyaient encore, s'y trouvaient dressées dans les coins; sous l'escalier F, était placé un long réduit, presque au niveau du sol; enfin B^1 , peu encombré d'ailleurs, fut déblayé; la voûte, qui subsistait, a pu être conservée, n'ayant été atteinte pendant les travaux que d'un coup de *tourieh*, qui fit entrer un rais de lumière dans cette chambre obscure, éclairée seulement par sa porte (pl. IV, fig. 2). Cet étage inférieur ne comprenait aucune autre chambre puisque A' ne communiquait pas avec b^1 . En somme, réserve faite pour la partie située au-dessus de F et f , nous pouvons dire que nous savons ce qu'était un logement d'époque

chrétienne à Acoris. A cette description, on peut comparer le plan de C, G, C¹, *g*, qui est encore plus simple.

Les escaliers jouent un rôle si important dans les maisons à étages qu'il faut insister sur leurs caractéristiques. Les dimensions des cages d'escalier sont plus réduites que celles des chambres; dans l'escalier E, qui semble avoir été assez extérieur au logement qu'il desservait, elles étaient de 2 mètres de long environ (nord-sud) sur 1 m. 80 cent. de large (est-ouest); dans F et dans G, où les pièces *f* et *g* prenaient accès sur elles, elles étaient respectivement de 2 m. 10 cent. (nord-sud) sur 1 m. 40 cent. (est-ouest) et de 1 mètre (nord-sud) sur 2 m. 25 cent. (est-ouest). Tous ces escaliers sont à unique révolution, s'appuyant aux murs extérieurs, et divisés en trois groupes de marches séparées par deux paliers rectangulaires; mais, si l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de la maison située près de l'escalier taillé dans le roc et remployant une chambre funéraire (C' E C'', pl. VII), cette disposition n'était pas la seule connue à Acoris. Dans les maisons ici étudiées, la hauteur des escaliers et la répartition des groupes de marches et des marches étaient les suivantes : dans l'escalier E, la hauteur totale, de 2 m. 55 cent., était répartie, de haut en bas, en trois groupes de cinq, deux et huit marches, la hauteur moyenne des marches étant de 0 m. 16 cent. dans le premier groupe, 0 m. 15 cent. dans le deuxième, 0 m. 18 cent. dans le troisième; dans F, la hauteur totale de 2 m. 65 cent. était atteinte par des groupes de huit, deux et huit marches, dont la hauteur moyenne était par groupe respectif de 0 m. 14 cent., 0 m. 25 cent. et 0 m. 125 mill.; enfin, les groupes de marches de G, de cinq, quatre et six marches, pour une hauteur totale de 2 m. 80 cent., avaient respectivement 0 m. 19 cent., 0 m. 20 cent. et 0 m. 19 cent. comme hauteur de marche. La largeur de chacune des trois parties des escaliers n'était pas identique : en E, elle était successivement de 0 m. 70 cent., 0 m. 64 cent. et 0 m. 68 cent., avec des paliers de 0 m. 70 cent. × 0 m. 64 cent. et 0 m. 64 c. × 0 m. 68 cent.; en F, de 0 m. 75 cent., 0 m. 80 cent., 0 m. 67 cent., avec des paliers de 0 m. 75 cent. × 0 m. 80 cent. et de 0 m. 80 cent. × 0 m. 67 c.; en G, de 0 m. 65 cent., 0 m. 70 cent., et 0 m. 67 cent., mais dans cet escalier le palier le plus élevé ne mesurait que 0 m. 70 cent. × 0 m. 30 cent. et n'équivalait guère qu'à une sorte de marche, tandis que le second palier avait pour dimensions 0 m. 70 cent. × 0 m. 75 cent., la dernière partie de

l'escalier ayant une largeur un peu moindre (fig. 3). Tous ces escaliers étaient voûtés, au moins dans leur partie inférieure.

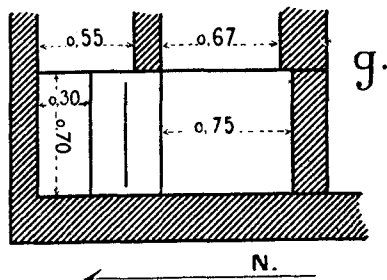


Fig. 3.

g.

Tels sont les principaux caractères des maisons chrétiennes d'Acoris. Leur construction donne lieu aux remarques suivantes.

Il n'y était pas employé d'autres matériaux que les briques sèches; une seule fois, j'ai relevé l'usage d'une pièce de bois, comme linteau de la porte de B¹; partout ailleurs la brique seule. Le modèle employé était sensi-

blement le même dans toutes ces maisons, il mesurait 0 m. 12 c. × 0 m. 24 c. × 0 m. 09 cent. L'appareil consistait dans la succession régulière d'une assise de briques posées à plat selon leur longueur et d'une assise de briques posées à plat selon leur largeur (fig. 4). Toutefois, lorsqu'il y avait passage d'un étage à un autre, de A¹ à A, de B¹ à B, de C¹ à C, une rangée s'intercalait, composée de briques placées de champ selon leur largeur, entre deux autres faites de briques posées à plat selon leur longueur (fig. 5). Presque tous les murs étaient doubles et mesu-



Fig. 4.

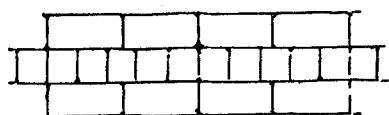


Fig. 5.

raient environ 0 m. 24 cent. d'épaisseur; il n'y avait d'exception à cet égard que pour la petite séparation élevée au milieu de D¹ et pour une partie du mur qui séparait l'escalier F de l'escalier G dans leur partie supérieure, où ils étaient simples, évidemment dans le

dernier cas pour donner à l'escalier F une largeur un peu plus considérable.

Les escaliers étaient toujours soutenus par un massif de briques plein, jamais construits sur voûte; ce massif n'était en partie évidé que dans deux cas, dans l'escalier F, pour ménager les deux réduits voûtés signalés plus haut.

La voûte a joué dans ces maisons un rôle essentiel, puisqu'elle a permis la construction par étages. Une fois, au-dessus de la partie inférieure de l'escalier F, c'était certainement une voûte en plein cintre surbaissée; le plus

souvent, à en juger d'après les débris de voûte subsistants, c'était une voûte en arc brisé; la seule retrouvée entière, celle de B¹, était dans ce cas; l'arc en était d'ailleurs assez voisin du plein cintre. L'arête de la voûte, horizontale dans les chambres, oblique dans les escaliers, était dirigée dans le sens de la plus grande dimension de la pièce : est-ouest dans la partie inférieure des escaliers F et G, dans les réduits *f* et *g*, nord-sud dans *b*, dans B¹, dans D¹ et dans la partie inférieure de l'escalier E. Cette voûte commençait à 2 m. 25 cent. du sol dans l'escalier F, mais la flèche, dans ce cas un peu spécial, ne dépassait pas 0 m. 30 cent.; dans l'escalier G, son amorce était placée à 1 m. 85 cent. du sol, mais la flèche était de près de 0 m. 50 cent., l'arc était d'ailleurs accompagné d'un tympan à l'extrémité donnant sur C¹ (pl. IV, fig. 1); le réduit *g* mesurait 3 m. 10 cent. de haut à la naissance de la voûte, 3 m. 60 cent. à son sommet, sur une largeur de 0 m. 75 cent.; dans *f*, situé à mi-hauteur de l'escalier F, la voûte commençait à 1 m. 10 cent. du sol; son arête, dont rien n'indiquait plus l'emplacement, pouvait n'être située qu'à 1 m. 80 cent., si le plafond était au niveau du sol de B et de A; enfin, dans B¹, la naissance de la voûte était à 2 m. 20 cent., son sommet à 3 m. 10 cent. du sol sur une largeur de 1 m. 50 cent. L'appareil des voûtes était extrêmement simple : les briques étaient placées dans le sens de leur longueur selon l'arc, de façon que les joints de la seconde rangée tombassent au milieu de chaque brique de la première, la largeur de la brique faisant face à l'intérieur de la chambre; les rangées de briques s'accumulaient les unes sur les autres dans l'espace compris entre une voûte et le sol de la chambre supérieure; je n'ai relevé aucune trace d'allègement à l'aide d'autres petites voûtes intérieures (fig. 6).

Les baies des portes avaient presque partout une hauteur légèrement inférieure à celle de la naissance des voûtes; dans les cas rares où elles étaient percées dans un mur de plan perpendiculaire à l'arête d'une voûte, tantôt elles en atteignaient la hauteur, par exemple au bas de l'escalier F, tantôt elles étaient diminuées par un tympan, par exemple au passage de G en C¹; à l'entrée de D¹, la hauteur de

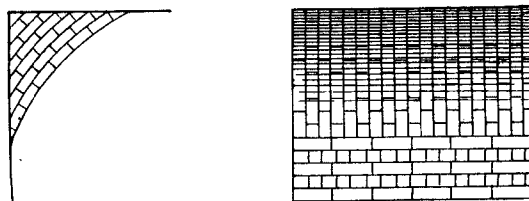


Fig. 6.

la porte était déterminée par celle de la voûte de l'escalier E, plus basse que la voûte de D¹. Quant aux fenêtres, je n'en ai constaté nulle part l'existence; dans bien des murs contigus à des logements voisins, elle était impossible; et beaucoup de chambres ne devaient recevoir de lumière que par l'escalier; c'était certainement le cas pour B¹, *b* et *b'*. Les murs parfois recouverts d'un enduit noirâtre, ne présentaient d'autre particularité que la petite console de B, déjà signalée, ou des niches ménagées dans leur épaisseur comme dans B¹.

V

Après une campagne aussi courte que celle dont les résultats viennent d'être exposés, il est peut-être hardi de porter un jugement sur la valeur du site de Tehneh. Certaines remarques peuvent cependant être présentées. Que ce site doive être tenu pour intéressant, ce n'est pas douteux : son antiquité, la colonie militaire qu'y ont fait connaître les papyrus Th. Reinach, les fouilles dans le cimetière gréco-romain, l'inscription découverte par M. Sayce au haut de la falaise libyque, le désignent à notre attention comme un poste militaire gardant les routes du désert. A cet égard, je puis ajouter que j'ai acquis d'un fellah de Tehneh une stèle funéraire, trouvée d'après son possesseur près de l'église copte, mais provenant vraisemblablement de la nécropole romaine; elle mesure 0 m. 32 cent. de haut sur 0 m. 22 cent. de large et est brisée sur le côté droit et en bas; son texte est le suivant :



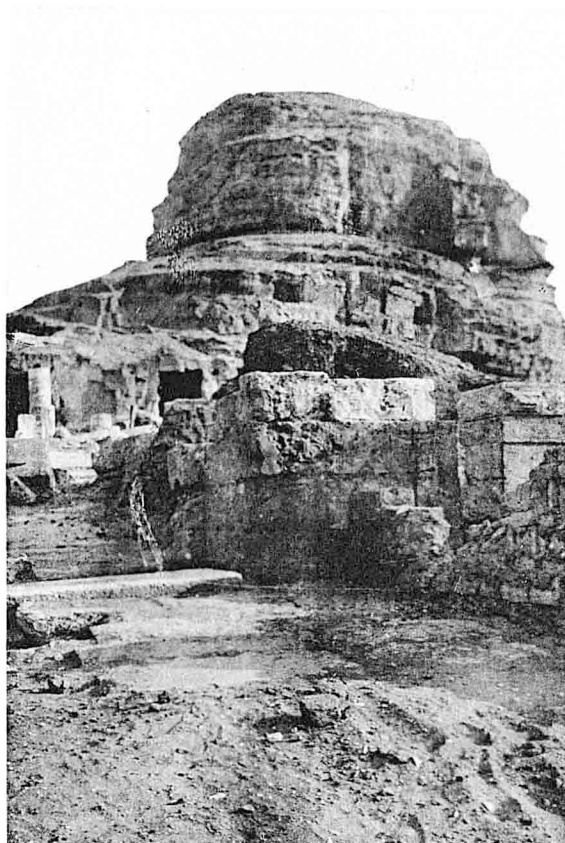
*M. Teren-
tius Long(us)
mil(es) leg(ionis) III [I]
Cyr(enaïcae)*

5
.

On sait que la III^e *Cyrenaïca* fut une des légions d'Égypte au 1^{er} siècle et au

début du n°; et ce M. Terentius Longus a pu mourir à Acoris. Le caractère des portes, et des murs qui s'y appuient à l'ouest, concorde avec ce que l'on sait d'Acoris au point de vue militaire. Je n'incline pas à croire cependant que la ville ait été très importante dès l'époque gréco-romaine : ses ruines couvrent sans doute à l'heure actuelle une étendue notable; mais il est remarquable que la région de l'escalier ait encore servi de sépulture à l'époque romaine; sous les Ptolémées et sous l'Empire, Acoris ne s'étendait sans doute que sur les pentes les plus voisines du «front de Tehneh», du temple et de l'acropole, tandis que la partie septentrionale et plus élevée que le centre du *kôm* actuel était encore une nécropole; peut-être même pourrait-on expliquer ainsi l'absence de ce cimetière ptolémaïque, qui échappe à toutes les recherches. Le développement de la ville date pour une bonne part de l'époque chrétienne. La région, où des recherches ultérieures pourraient donner les résultats les plus intéressants, semble être la partie du *kôm* la plus voisine du temple, l'intérieur de cette acropole, délimitée sur un point par la porte du sud. Mais des fouilles méthodiques à Tehneh demanderont du temps, des hommes et de l'argent : à supposer qu'on se borne à une partie du *kôm*, il faudra toujours procéder par couches horizontales et enlever complètement les ruines fouillées avant d'attaquer une nouvelle couche. En ce qui concerne la recherche des papyrus, les maisons d'époque récente, étant voûtées, ne contiennent pas cet *afsh* qui sert de filon directeur dans d'autres sites; les objets en poterie sont extrêmement brisés; combien de maisons ne risqueraient-on pas de fouiller avant de rencontrer une jarre qui contienne des textes intéressants! et qui sait si l'importance d'Acoris justifierait un pareil effort?

JEAN LESQUIER.



1. — Porte sud, vue du nord.

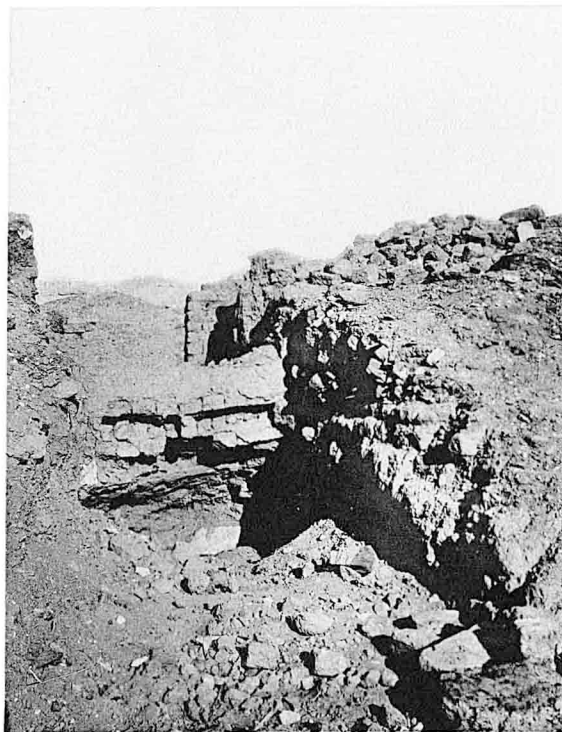


2. — Ensemble de la fouille de l'Acropole.

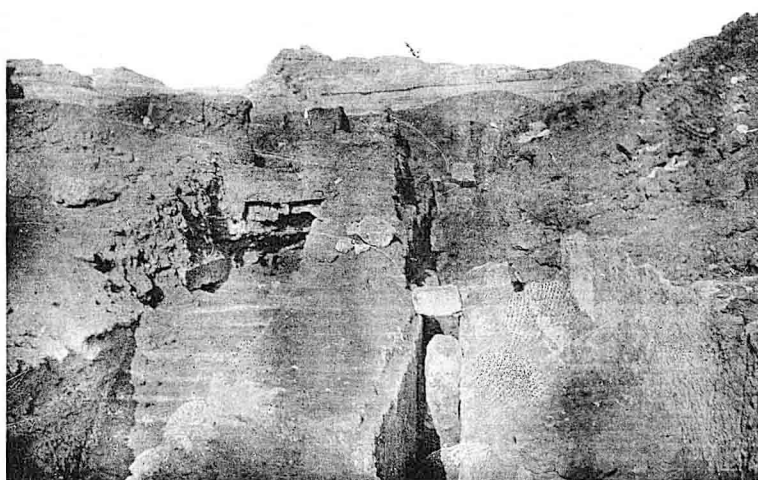
Phototypie Berthaud, Paris



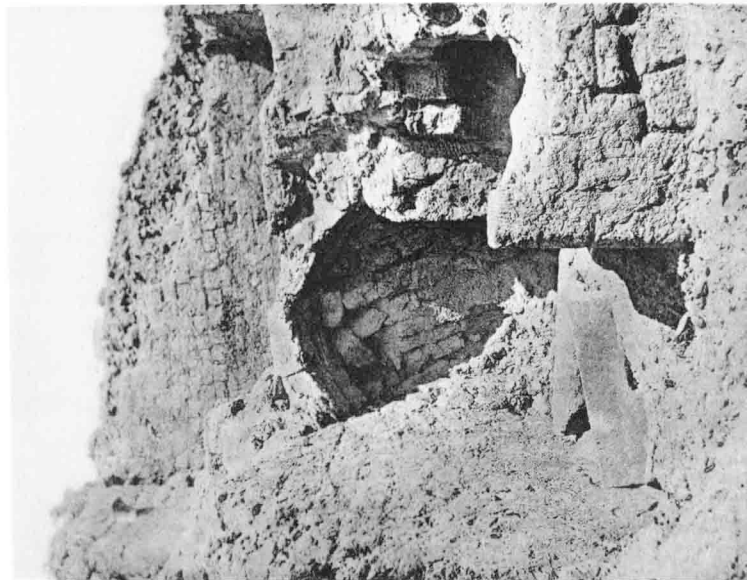
1. — Vue de la colonne et du banc.



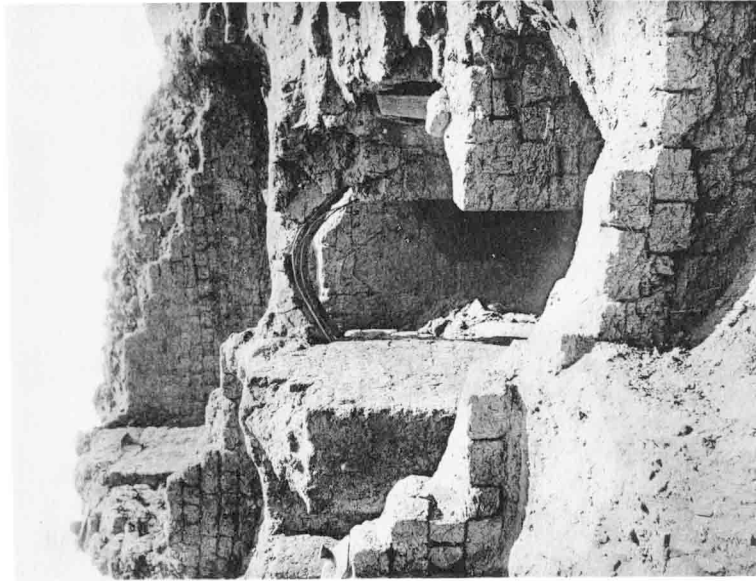
2. — Vue du haut de l'escalier avant la fouille.



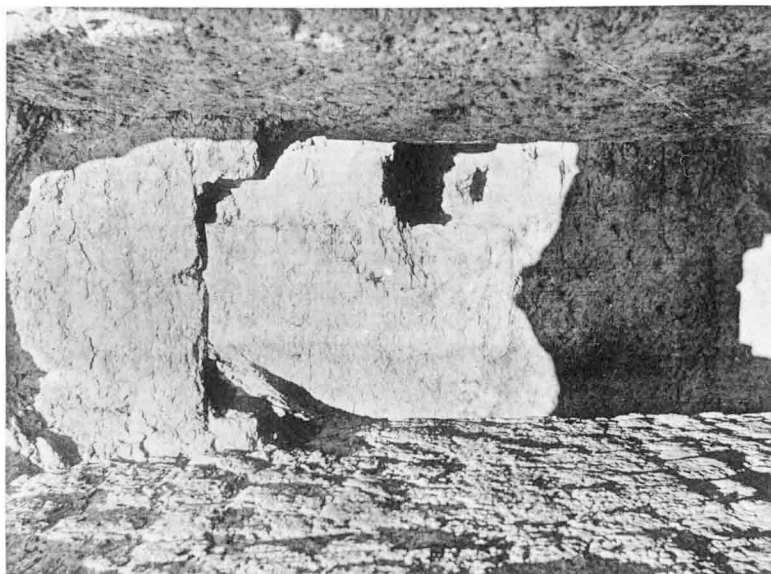
3. — Le haut de l'escalier déblayé et la canalisation.



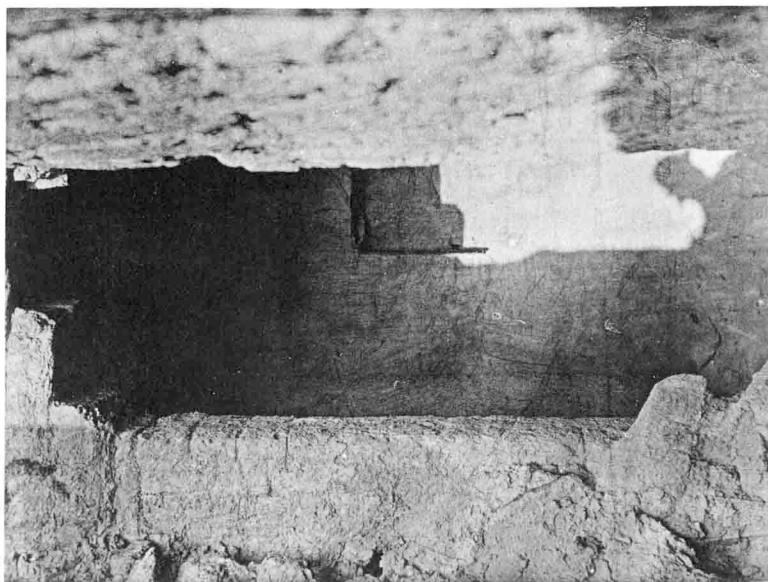
1. — La chambre B et l'escalier F (premier état).



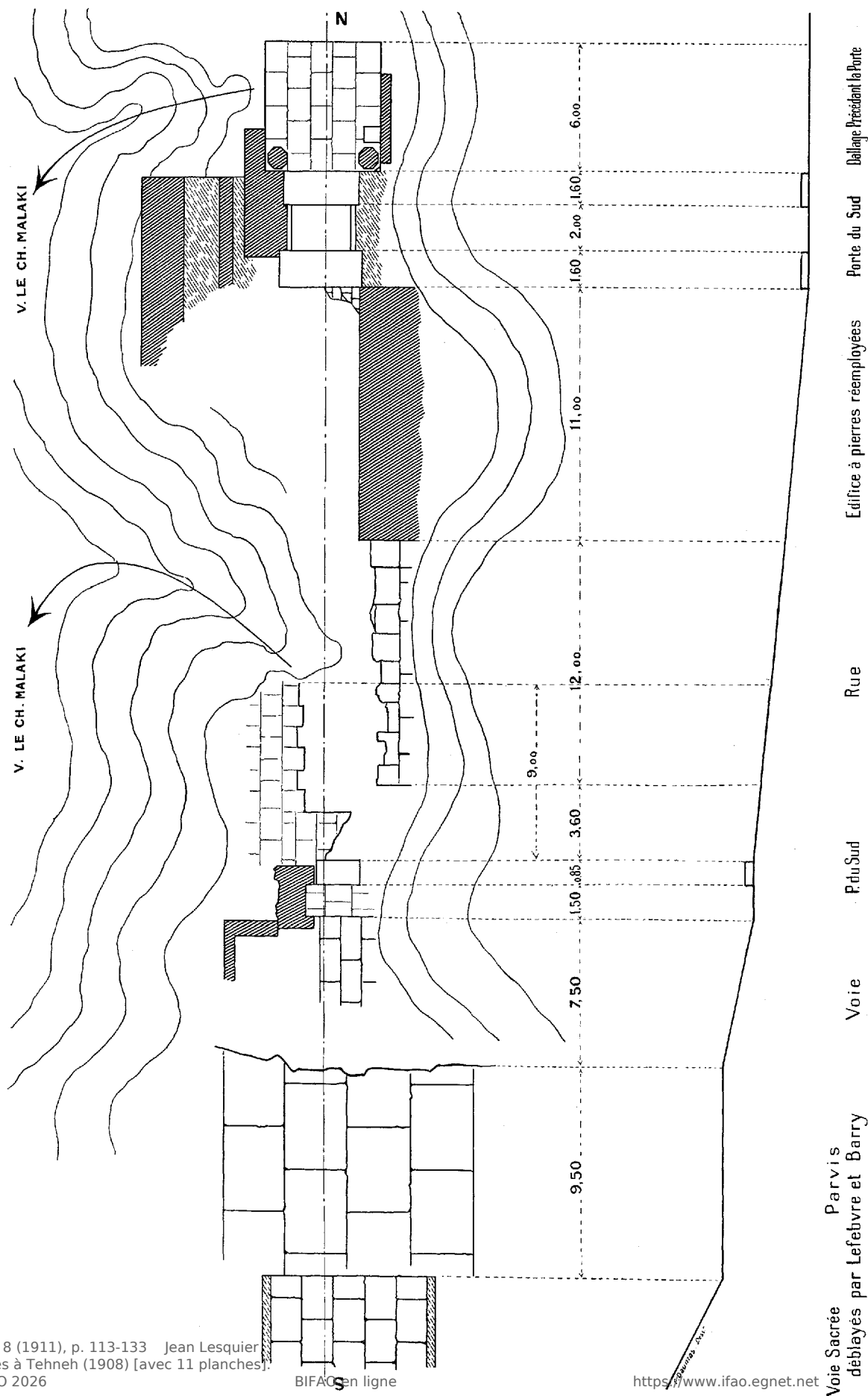
2. — La chambre B, l'escalier F, l'entrée de f
et de B' après la fouille.

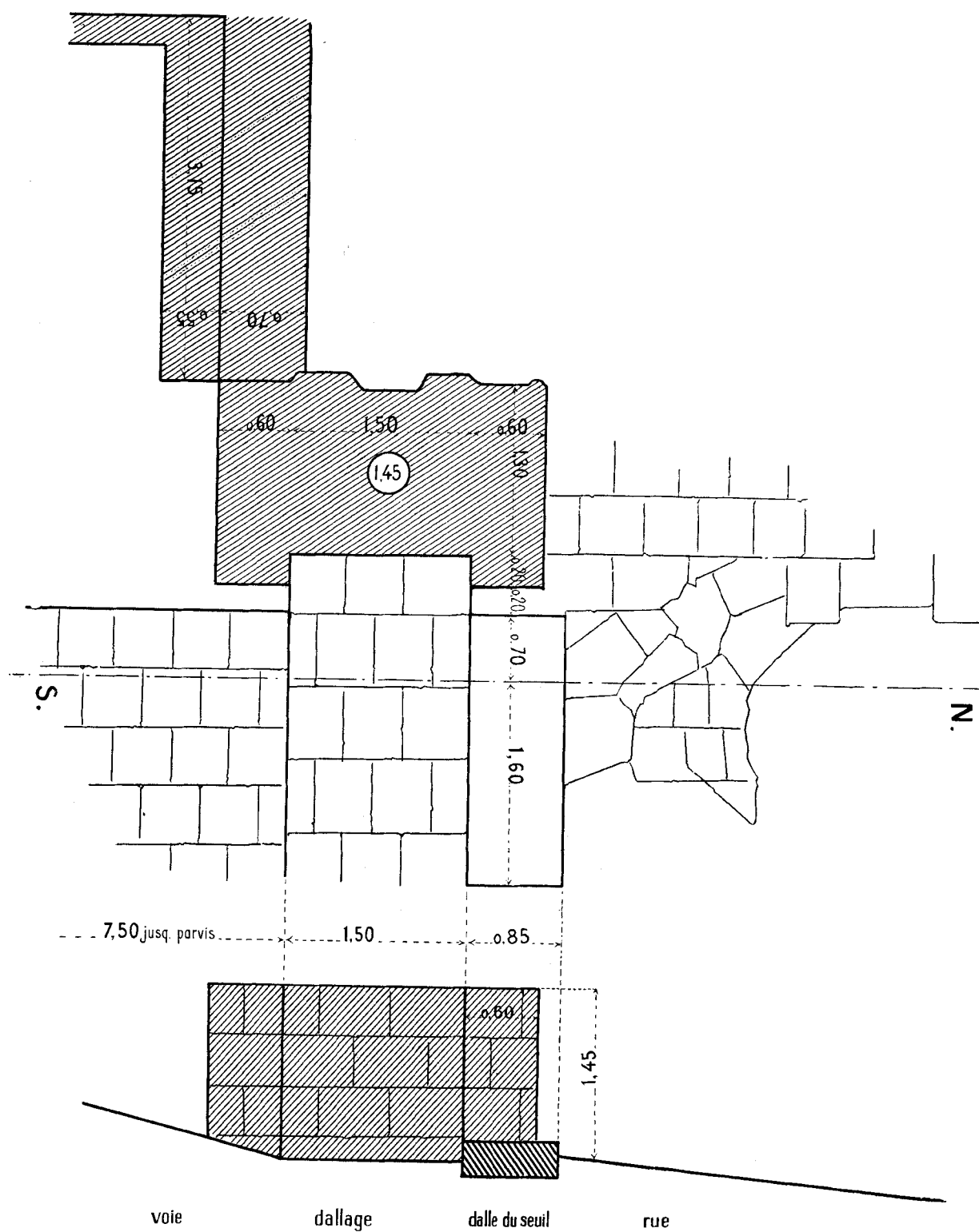


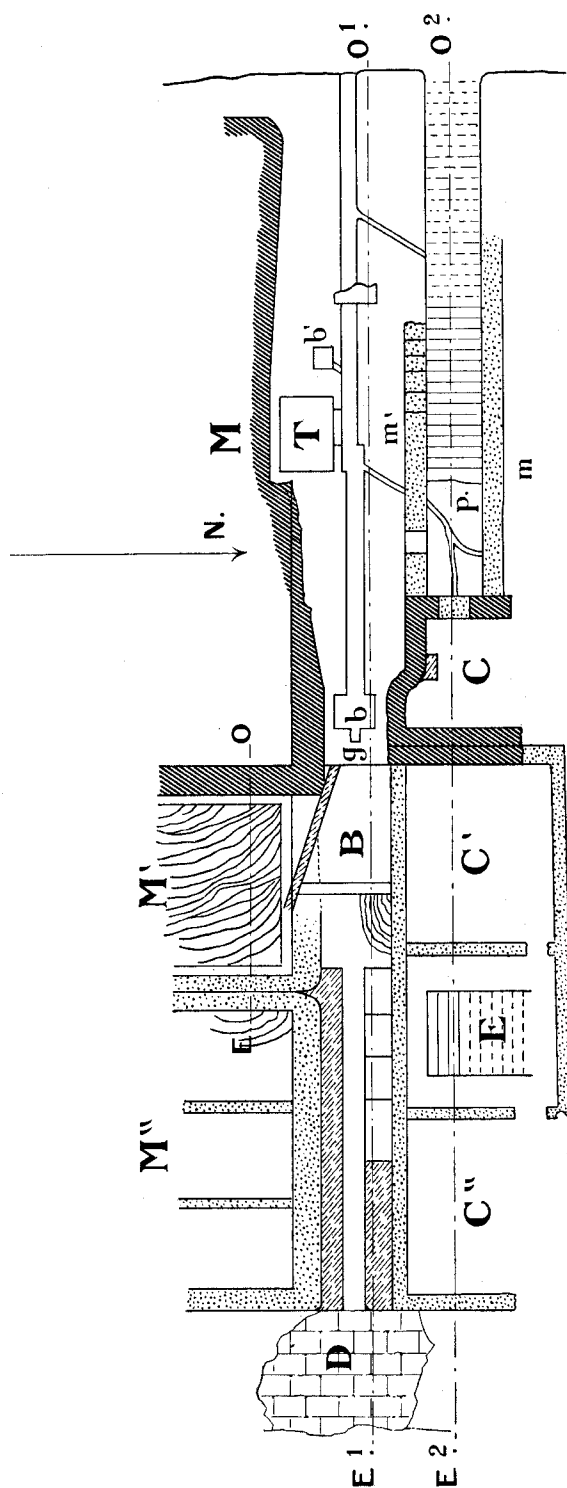
1. — La voûte à tympan à l'entrée de C¹.

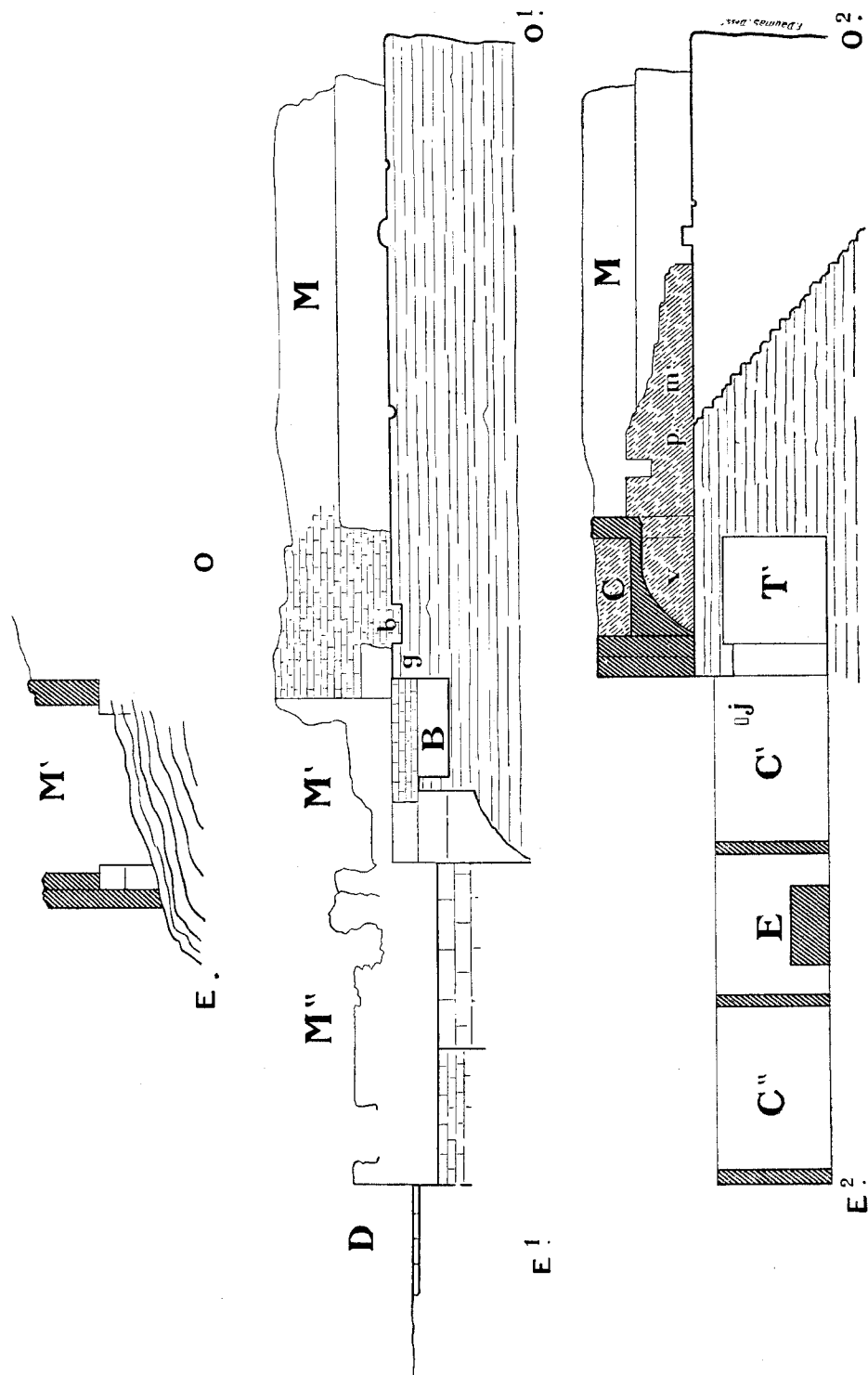


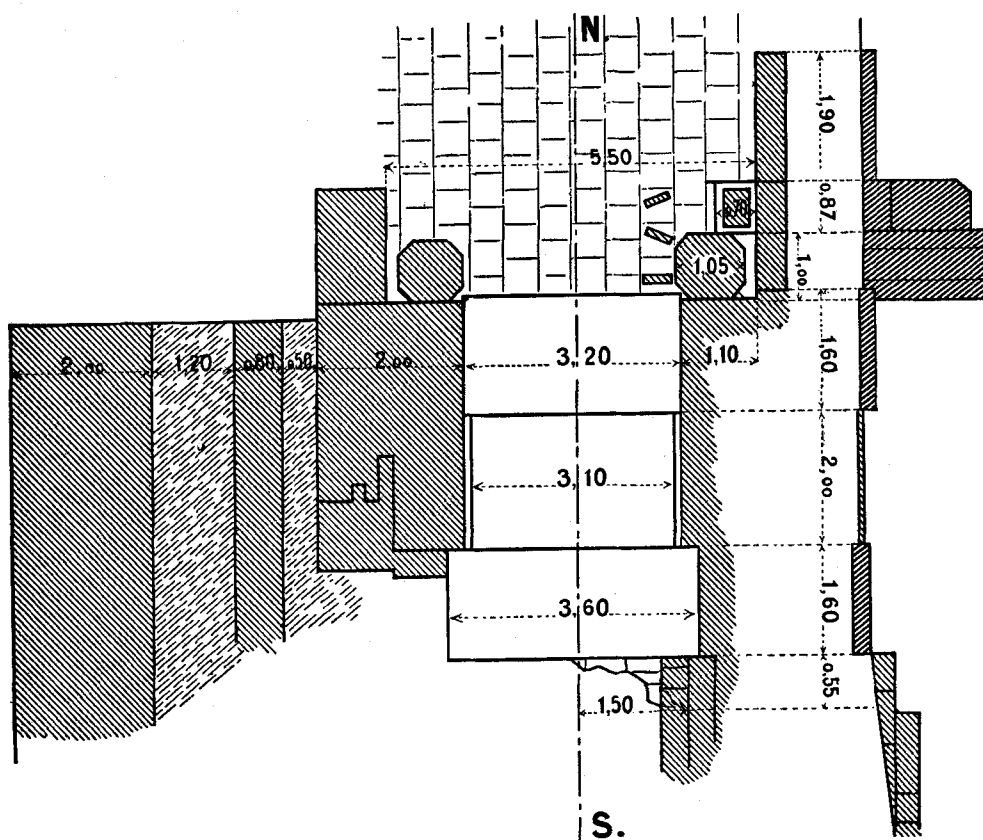
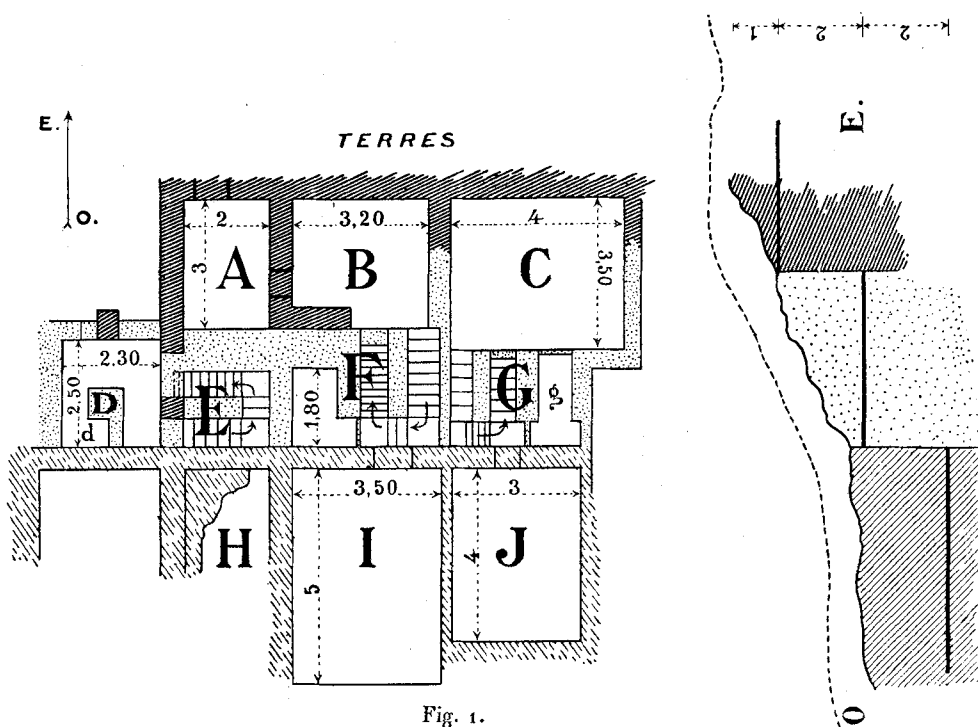
2. — L'entrée et l'intérieur de B¹.











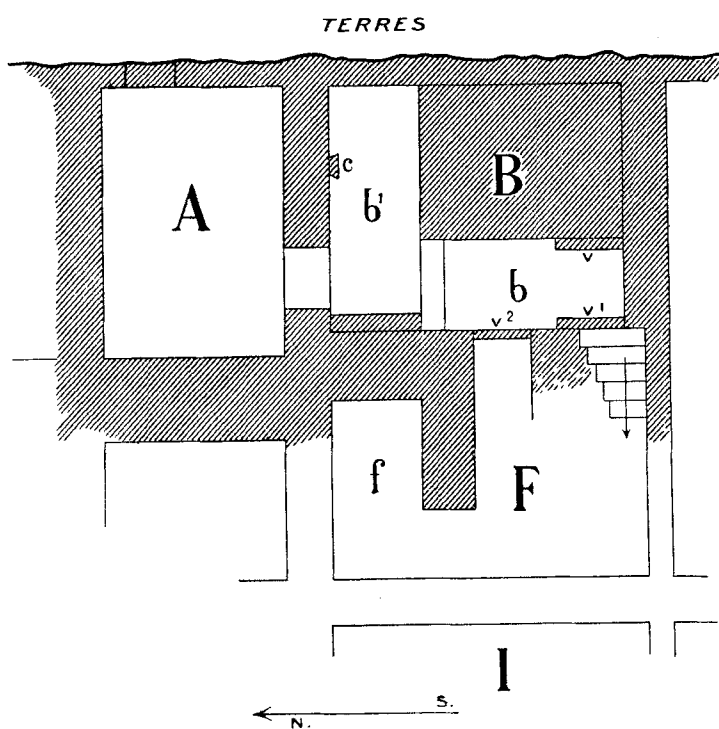


Fig. 1.

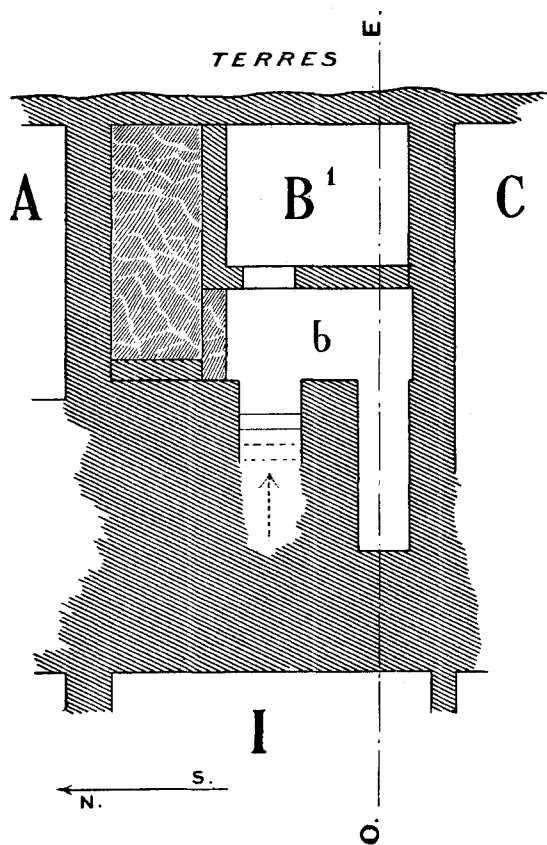


Fig. 2.

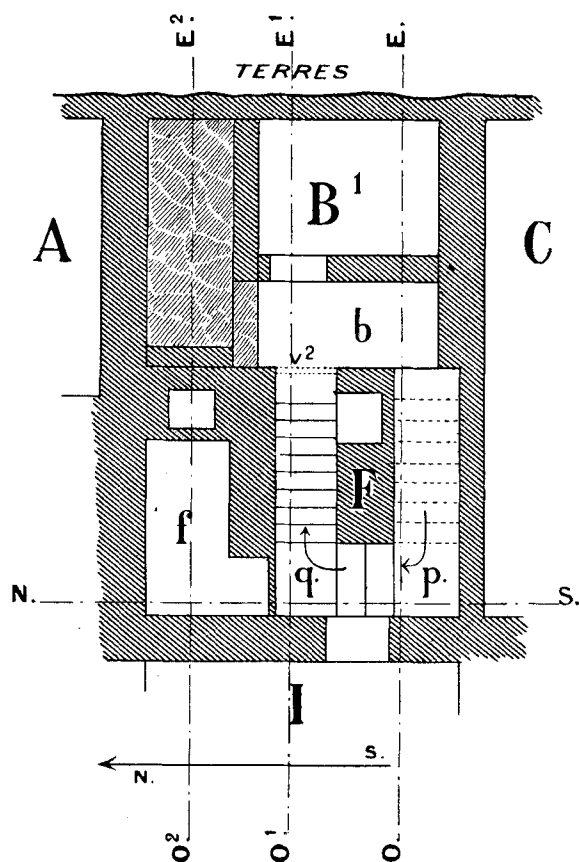


Fig. 3.

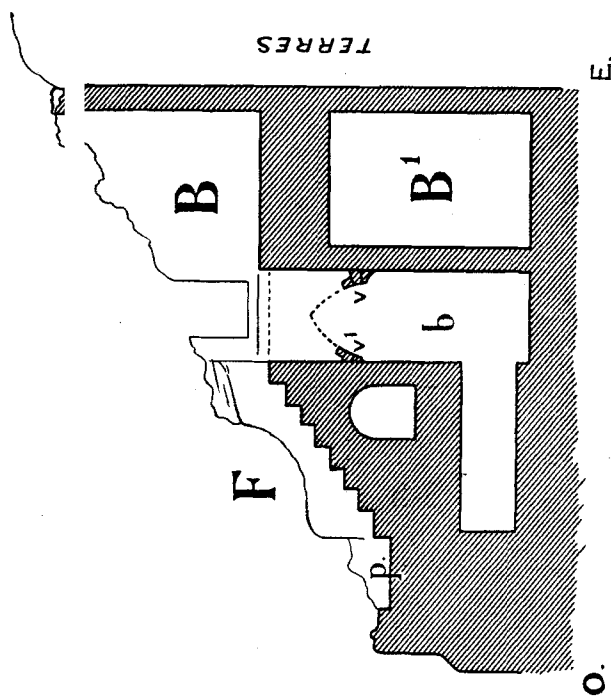


Fig. 1.

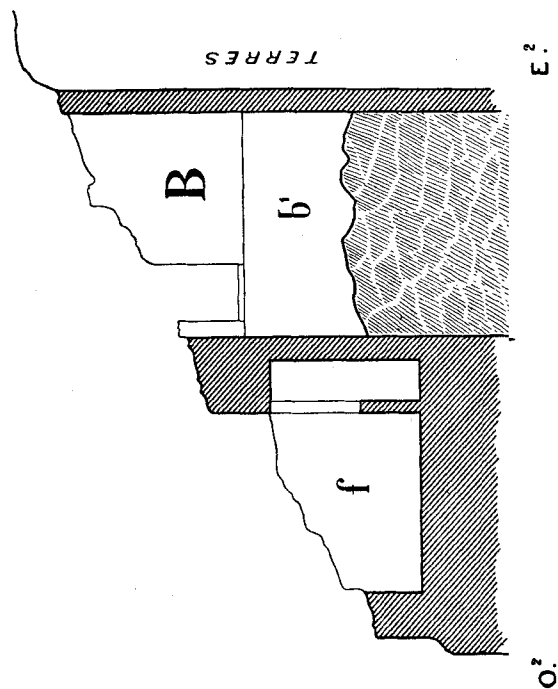


Fig. 3.

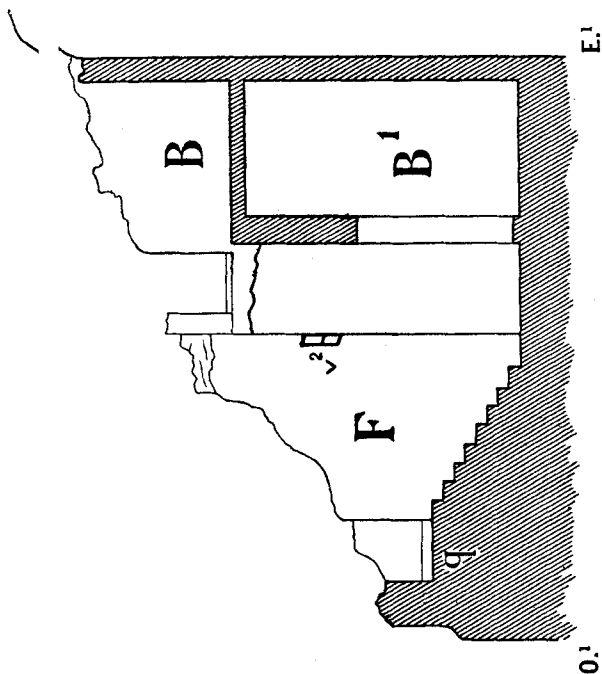


Fig. 2.

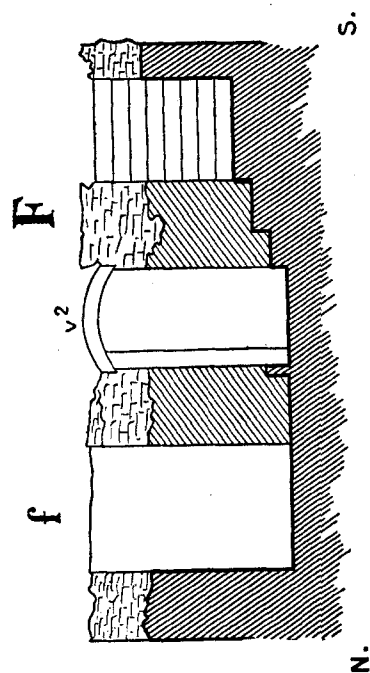


Fig. 4.